

Pendant l'été, Santé publique France surveille l'exposition de la population à la chaleur et les impacts sur la santé.

Chaque année, le bilan de cette surveillance apporte des éléments pour faire évoluer la prévention et l'adaptation. Retour sur l'été 2023.

En Occitanie

L'Occitanie a connu deux épisodes de canicules en 2023. L'impact sur la santé s'est traduit par **68 actes SOS Médecins, 391 passages aux urgences dont 216 suivis d'une hospitalisation, et 203 décès attribuables à la chaleur.**

Qu'appelle-t-on canicule ?

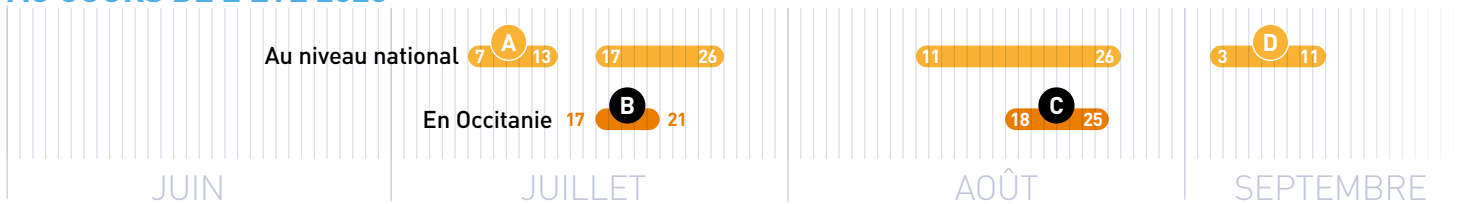
Les canicules sont définies par département lorsque les moyennes de 3 jours des températures minimales et maximales mesurées dépassent les seuils d'alerte.

Au niveau national
ÉTÉ 2023

4^e

été le plus chaud observé dans l'Hexagone depuis le début du XX^e siècle.

EN OCCITANIE, DEUX CANICULES OBSERVÉES AU COURS DE L'ÉTÉ 2023



B 17 au 21 juillet

2 départements concernés sur 13

Durée par département

MIN 3 jours
MAX 5 jours
MOYENNE 4 jours

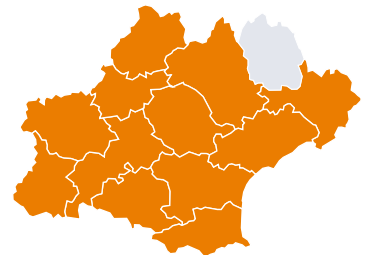


C 18 au 25 août

12 départements concernés sur 13

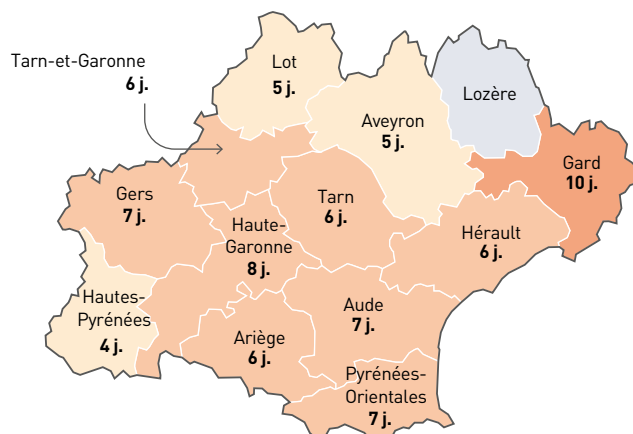
Durée par département

MIN 3 jours
MAX 8 jours
MOYENNE 5,8 jours



Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte ?

Les seuils d'alerte correspondent à des températures associées à une augmentation importante du risque de mortalité de la population exposée à la chaleur. Ils ont été définis pour chaque département sur une période historique de 30 ans.



Nombre de jours de canicule en 2023

- Plus de 20 jours
- 15 à 19 jours
- 10 à 14 jours
- 6 à 9 jours
- 3 à 5 jours
- Aucun

RECOURS AUX SOINS D'URGENCE : QUEL IMPACT DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR ?

Santé publique France surveille les recours aux soins d'urgence, notamment un indicateur iCanicule (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie) reflétant spécifiquement des effets sur la santé apparaissant rapidement après une exposition à la chaleur. Cet indicateur décrit la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion.

Durant la période de surveillance

(1^{er} juin – 15 septembre)

	Total	14 ans et moins	15 à 74 ans	75 ans et plus
Actes SOS Médecins pour iCanicule	196	17%	45%	38%
Passages aux urgences pour iCanicule	1 366	13%	39%	48%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	866	9%	33%	57%

Durant les canicules

Total Part sur la période de surveillance

68 **35%**

391 **29%**

216 **25%**

MORTALITÉ : QUELLE PART ATTRIBUABLE À LA CHALEUR ?

Santé publique France estime *a posteriori* par département la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle.

Durant la période de surveillance

(1^{er} juin – 15 septembre)

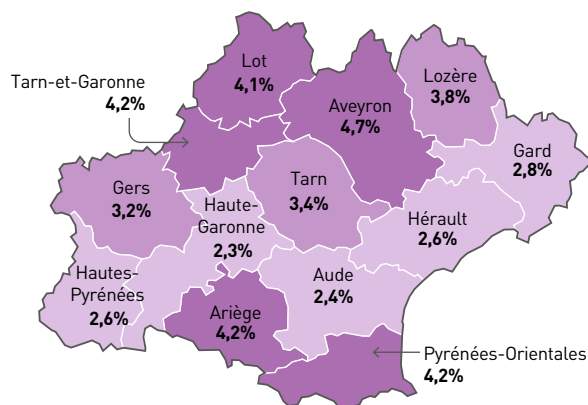
524 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur

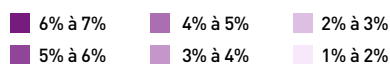


soit **3 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent **huit décès sur dix**



Part de la mortalité attribuable à la chaleur



Durant les canicules

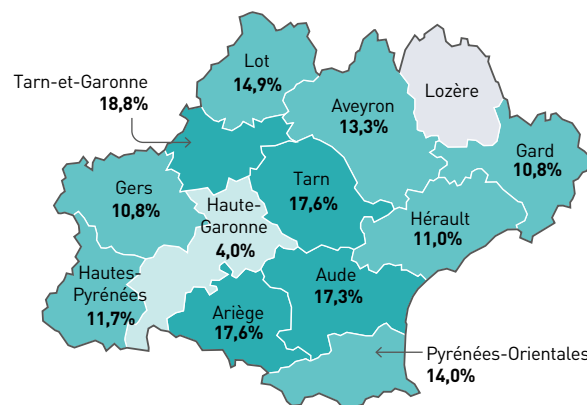
203 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur



soit **11 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent **huit décès sur dix**



Part de la mortalité attribuable à la chaleur

